

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**VALENER ET GAZ MÉTRO ANNONCENT LEURS RÉSULTATS
DE L'EXERCICE 2016**

Valener : Augmentation du dividende annualisé de 4 %

Gaz Métro : Bénéfice net ajusté record de 214,7 millions \$ pour l'exercice 2016

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2016

Valener

- Bénéfice net ajusté ^{1,2} de 1,30 \$ par action ordinaire pour l'exercice 2016, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice 2015;
- Liquidités provenant de l'exploitation normalisées de 1,36 \$ par action ordinaire pour l'exercice 2016;
- Augmentation du dividende annualisé de 1,08 \$ à 1,12 \$ par action ordinaire à compter du 16 janvier 2017; et
- Refinancement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 contribuant à une distribution spéciale de 19,6 millions \$ utilisée pour la réduction des emprunts sur sa facilité de crédit.

Gaz Métro

- Bénéfice net ajusté ¹ record de 214,7 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 25,7 millions \$ par rapport à l'exercice 2015;
- Bénéfice net ajusté par part de 1,28 \$, en hausse de 5 % comparativement à l'exercice 2015; et
- Refinancement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3 contribuant à une distribution spéciale de 20,4 millions \$.

Montréal, le 24 novembre 2016 – Valener Inc. (« Valener ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A), véhicule d'investissement pour le public dans Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro »), a annoncé aujourd'hui qu'elle a réalisé un bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 49,9 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 4,7 millions \$, ou 10,4 %, comparativement à l'exercice 2015, ce qui se traduit par un bénéfice net ajusté de 1,30 \$ par action ordinaire pour l'exercice 2016 comparativement à 1,18 \$ par action ordinaire pour l'exercice 2015. Cette progression s'explique par une augmentation marquée du bénéfice net ajusté de Gaz Métro. En lien avec la saisonnalité des résultats de Gaz Métro, Valener a enregistré une perte nette ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires de 0,7 million \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2016 (0,02 \$ par action ordinaire), comparé à une perte nette ajustée de 3,7 millions \$ (0,10 \$ par action ordinaire) pour la période équivalente de l'exercice précédent.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est élevé à 62,2 millions \$ à l'exercice 2016, en hausse de 17,4 millions \$ comparé à l'exercice 2015, principalement en raison de l'augmentation marquée du bénéfice net de Gaz Métro.

Pour l'exercice 2016, Valener a généré des liquidités provenant de l'exploitation normalisées de 52,4 millions \$ (1,36 \$ par action ordinaire), comparativement à 58,6 millions \$ pour l'exercice 2015

¹ Mesures financières non définies en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis.

² Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires.

(1,53 \$ par action ordinaire). Cette diminution s'explique principalement par des apports inhabituels reçus au cours de l'exercice 2015, notamment :

- les distributions reçues de Beaupré Éole et de Beaupré Éole 4 qui étaient plus élevées en 2015 alors qu'il s'agissait du premier exercice où des distributions étaient versées et ainsi incluaient des distributions relatives aux opérations de Parcs 2 et 3 pour l'exercice 2014; et
- un remboursement d'impôts reçus en 2015 relativement à des acomptes provisionnels versés en trop;

partiellement compensée par des éléments ayant un impact favorable sur les liquidités, soit :

- l'augmentation des distributions reçues de Gaz Métro à la suite des souscriptions de parts de Gaz Métro au cours de l'exercice 2015; et
- la hausse de la distribution trimestrielle de Gaz Métro de 0,28 \$ par part à 0,29 \$ par part depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2016.

« 2016 fût un autre exercice solide pour Valener », souligne Pierre Monahan, président du conseil d'administration de Valener. « Les excellents résultats de Gaz Métro et la performance des Parcs de la Seigneurie de Beaupré nous permettent de confirmer l'augmentation du dividende annualisé de l'action ordinaire de 1,08 \$ à 1,12 \$ et de réaffirmer notre objectif de croissance du dividende de 4 % pour un autre exercice », poursuit M. Monahan.

Sommaire des résultats de Valener

	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<i>(en millions de dollars, sauf lorsque indiqué autrement)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	(0,8)	(6,4)	66,5	49,1
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(1,8)	(7,4)	62,2	44,8
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	(0,7)	(3,7)	49,9	45,2
Par action ordinaire (en \$) ⁽¹⁾	(0,02)	(0,10)	1,30	1,18
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées ⁽¹⁾	16,8	20,5	52,4 ⁽²⁾	58,6
Par action ordinaire (en \$) ⁽¹⁾	0,44	0,54	1,36 ⁽²⁾	1,53

⁽¹⁾ Ces mesures financières sont non définies en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

⁽²⁾ Inclut un paiement de 12,9 millions \$ reçu d'Hydro-Québec au premier trimestre de l'exercice 2016 lié à un billet à recevoir pour le remboursement de certains coûts de construction.

Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré – Valener et Gaz Métro

	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Production réelle (en MWh) Parcs 2 et 3	180 920	166 972	809 283	903 431
Production réelle (en MWh) Parcs 4	47 661	42 904	206 768	180 214
Flux de trésorerie (en millions \$) Parcs 2 et 3	12,5	8,5	50,1	60,0
Flux de trésorerie (en millions \$) Parcs 4	1,8	1,8	23,3 ⁽¹⁾	5,4
Distributions versées (en millions \$) Parcs 2 et 3	16,3	21,5	23,0	40,6
Distributions versées (en millions \$) Parcs 4	3,0	17,6	5,3	17,6
Distribution spéciale versée (en millions \$) Parcs 2 et 3	-	-	80,0	-

⁽¹⁾ Inclut un paiement de 12,9 millions \$ reçu d'Hydro-Québec lié à un billet à recevoir pour le remboursement de certains coûts de construction.

Les vents observés au cours de l'exercice 2015 avaient été particulièrement vigoureux par rapport aux normales attendues, alors que ceux observés au cours de l'exercice 2016 se sont davantage rapprochés des normales prévues.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2016, Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») ainsi que Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C. (« Parc 4 ») ont également généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisant 73,4 millions \$, comparativement à 65,4 millions \$ au cours de l'exercice 2015. Ces flux de trésorerie ont permis à Parcs 2 et 3 et à Parc 4 de verser des distributions de 28,3 millions \$ au cours de l'exercice 2016. De plus, en mai 2016, Parcs 2 et 3 a procédé au refinancement de sa dette à long terme qui lui a permis de verser une distribution spéciale de 80,0 millions \$ à ses associés, représentant 19,6 millions \$ pour Valener et 20,4 millions \$ pour Gaz Métro selon leur quote-part respective. Les parcs éoliens avaient versé 58,2 millions \$ de distributions au cours de l'exercice 2015.

Résultats de Gaz Métro

Le bénéfice net ajusté attribuable aux associés de Gaz Métro, lequel exclut des éléments d'ajustements ponctuels, s'est établi à 214,7 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 25,7 millions \$, ou 13,6 %, par rapport à l'exercice précédent, établissant ainsi un nouveau sommet. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des intérêts capitalisés sur les investissements non inclus dans la base de tarification de Gaz Métro-daQ, l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et la hausse de la base de tarification de Green Mountain Power Corporation (« GMP »). Les résultats de 2016 reflètent par ailleurs un régime de vents plus près des normales attendues aux Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

« Cette année encore, nous avons réalisé un bénéfice net ajusté record dont nous sommes fiers. L'augmentation de 14 %, année sur année, témoigne de la pertinence et de l'efficacité de notre stratégie de diversification énergétique et territoriale », explique Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro. « Nous déployons aujourd'hui nos opérations au Québec et aux États-Unis. Nous sommes portés par le potentiel de l'ensemble de nos sources d'énergie, du gaz naturel, sous forme

gazeuse ou liquide, ce gaz que nous nous affaisons à rendre de plus en plus renouvelable. À cela s'ajoute la production d'électricité éolienne, solaire et hydraulique », a-t-elle poursuivi.

Le bénéfice net attribuable aux associés de Gaz Métro s'est quant à lui élevé à 277,5 millions \$ à l'exercice 2016, en hausse de 96,5 millions \$ par rapport à l'exercice 2015.

Résultats sectoriels de Gaz Métro - Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés ⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Distribution d'énergie				
Gaz Métro-daQ	(33,0)	(34,3)	129,7	110,5
Effet du traitement réglementaire lié aux avantages sociaux futurs (Gaz Métro-daQ) ⁽²⁾	-	-	79,3	-
Vermont ⁽³⁾	21,5	18,8	71,8	65,3
Dépréciation d'actifs à long terme liés au projet Addison de VGS ⁽⁴⁾	-	(8,0)	(16,5)	(8,0)
	(11,5)	(23,5)	264,3	167,8
Transport de gaz naturel ⁽³⁾	3,2	3,5	18,1	16,6
Production d'électricité ⁽³⁾	(0,4)	(0,6)	1,4	3,0
Services énergétiques, entreposage et autres ⁽³⁾	1,0	1,2	4,3	3,0
Affaires corporatives	(3,2)	(3,9)	(10,6)	(9,4)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux associés	(10,9)	(23,3)	277,5	181,0
Ajustements ^{(2) (4)}	-	8,0	(62,8)	8,0
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés ⁽¹⁾	(10,9)	(15,3)	214,7	189,0

⁽¹⁾ Cette mesure financière est non définie en vertu des PCGR des États-Unis. Le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR des États-Unis est présenté ci-après.

⁽²⁾ Ajustement ponctuel lié à la comptabilisation d'un actif réglementaire relatif aux avantages sociaux futurs découlant de l'application des PCGR des États-Unis.

⁽³⁾ Net des frais reliés au financement des investissements dans ce secteur. Ces frais correspondent aux intérêts sur la dette à long terme encourus par Gaz Métro afin de financer les investissements dans les filiales, coentreprises et satellites de chacun des secteurs.

⁽⁴⁾ À la suite d'une nouvelle estimation des coûts liés au projet Addison qui s'élevaient maintenant à 165,6 millions \$ US (145,0 millions \$ US au 30 septembre 2015), VGS a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 20,6 millions \$ US avant impôts au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, affectant négativement le bénéfice net de Gaz Métro de 16,5 millions \$ CA après impôts. Au cours de l'exercice 2015, VGS avait comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 10,3 millions \$ US avant impôts.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Distribution d'énergie

AU QUÉBEC

Le bénéfice net ajusté attribuable aux associés provenant de Gaz Métro-daQ s'est élevé à 129,7 millions \$ pour l'exercice 2016, comparativement à 110,5 millions \$ à l'exercice 2015. L'augmentation de 19,2 millions \$, ou 17 %, est principalement attribuable :

- aux différents paramètres du dossier tarifaire 2016, qui prévoyait une hausse du bénéfice net de 13,2 millions \$; et
- à la hausse des intérêts capitalisés sur les investissements non inclus dans la base de tarification et non anticipée au dossier tarifaire 2016.

Le bénéfice net attribuable aux associés de Gaz Métro-daQ s'est élevé à 209,0 millions \$ à l'exercice 2016, comparativement à 110,5 millions \$ à l'exercice 2015.

Exercice 2017

Conformément à la décision de la Régie rendue en mai 2015 dans le cadre du dossier tarifaire 2016, le taux de rendement sur l'avoir ordinaire présumé pour l'exercice 2017 est maintenu à 8,90 %, soit le même taux qui avait été autorisé pour les exercices 2012 à 2016.

En octobre 2016, la Régie a rendu sa décision approuvant les nouveaux tarifs de l'exercice 2017 et ces derniers sont en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2016. Par ailleurs, le dossier tarifaire présente une base de tarification moyenne mensuelle projetée de 2 044 millions \$, en hausse de 88 millions \$ comparativement à celle du dossier tarifaire de 2016.

AU VERMONT

Le secteur Distribution d'énergie au Vermont, par l'entremise de GMP et Vermont Gas Systems (« VGS »), a réalisé un bénéfice net ajusté attribuable aux associés de 71,8 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 6,5 millions \$ par rapport à l'exercice 2015 principalement en raison de :

- la hausse de la base de tarification de GMP;
- l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien; et
- l'effet favorable découlant du mécanisme d'ajustement des coûts d'approvisionnement en électricité de GMP alors que les prix du marché de l'exercice 2016 étaient inférieurs à ceux de l'exercice 2015.

Cette progression a été partiellement atténuée par l'effet net lié au mécanisme de partage des synergies issues de la fusion de GMP et de Central Vermont Public Service Corporation (« CVPS »), car bien que GMP ait réalisé des économies additionnelles au niveau de ses dépenses d'exploitation au cours de l'exercice 2016, GMP a remis 50 % des synergies réalisées à ses clients, tel que convenu au dossier tarifaire 2016, soit un montant de 15,6 millions \$ US, tandis qu'un montant fixe de 8,0 millions \$ US leur a été remis au cours de l'exercice 2015.

En octobre 2015, VGS et le Vermont Department of Public Service ont conclu un protocole d'entente en vertu duquel VGS a accepté de fixer un plafond de 134,0 millions \$ US pour le recouvrement dans ses tarifs des coûts liés à son projet de développement de réseau (projet Addison), à moins de circonstances hors de son contrôle ou non prévues à l'entente. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016, VGS a procédé à une révision des coûts estimatifs du projet qui s'élèvent maintenant à 165,6 millions \$ US.

À la suite de cette révision de coûts, VGS a comptabilisé une dépréciation d'actifs à long terme de 20,6 millions \$ US avant impôts (16,5 millions \$ CA après impôts) à l'exercice 2016, alors qu'une dépréciation d'actifs à long terme de 10,3 millions \$ US avant impôts (8,0 millions \$ CA après impôts) a été comptabilisée au cours de l'exercice 2015, lors de la ratification du protocole d'entente. Par conséquent, le bénéfice net du secteur Distribution d'énergie au Vermont s'est élevé à 55,3 millions \$ CA à l'exercice 2016, comparativement à 57,3 millions \$ CA à l'exercice 2015. La hausse des coûts estimés du projet est expliquée principalement par l'augmentation des coûts de construction découlant d'une augmentation des activités de forage, de l'impact de la composition du sol et de la hausse des coûts liés à l'acquisition de droits fonciers. Le premier tronçon de 17 km a été mis en service en février 2016. VGS demeure en attente d'une décision de la Cour Suprême du Vermont afin de compléter les travaux devant mener à la mise en gaz de 49 kilomètres de nouvelles conduites.

Transport de gaz naturel

Le bénéfice net attribuable aux associés du secteur Transport de gaz naturel s'est élevé à 18,1 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 1,5 million \$, ou 9 %, par rapport à l'exercice 2015,

et ce, malgré la baisse des volumes transportés par Portland Natural Gas Transmission System (« PNGTS ») en raison de températures plus chaudes. Cette amélioration découle de :

- l'enregistrement d'une provision de 2,3 millions \$ US au deuxième trimestre de l'exercice 2015 suivant la décision de la Federal Energy Regulatory Commission portant sur les tarifs de PNGTS; et
- l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain.

Production d'électricité

Le secteur Production d'électricité a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 1,4 million \$ pour l'exercice 2016, comparativement à 3,0 millions \$ à l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à des vents moins favorables comparativement à ceux observés au cours de l'exercice 2015, lesquels s'étaient avérés particulièrement vigoureux par rapport aux normales attendues.

Services énergétiques, entreposage et autres

Le secteur Services énergétiques, entreposage et autres a réalisé un bénéfice net attribuable aux associés de 4,3 millions \$ pour l'exercice 2016, en hausse de 1,3 million \$, ou 43 %, par rapport à l'exercice 2015. Cette progression s'explique principalement par une hausse de la rentabilité de Gaz Métro Solutions Transport ainsi qu'une augmentation marquée des volumes de ventes de GNL, en hausse de plus de 40 % par rapport à l'exercice 2015, pour s'établir à 34,2 millions de mètres cube. De plus, les travaux de construction à notre usine de liquéfaction, stockage et regazéification de gaz naturel tirent à leur fin, et la mise en service du nouveau train de liquéfaction est prévue pour le début de 2017.

Initiatives financières

Le 6 octobre, Gaz Métro inc. a mené à terme un placement privé d'obligations de première hypothèque d'un montant de 125 millions \$ portant intérêt au taux annuel de 3,28 % et qui arriveront à échéance le 9 octobre 2046. Le produit de l'émission a été prêté à Gaz Métro à des conditions similaires et a servi à rembourser des dettes existantes et aux fins générales de l'entreprise.

Perspectives – Gaz Métro

« Nous poursuivrons assidûment le développement du gaz naturel au Québec en tablant sur ses avantages environnementaux et économiques pour déplacer les produits pétroliers. Nous continuerons d'exercer une gestion serrée du coût de nos opérations, que ces dernières soient réglementées ou non. Et nous construirons plus avant sur la stratégie de mixité énergétique initiée il y a quelques années », a ajouté Sophie Brochu.

Rapprochement des mesures financières non définies en vertu des PCGR des États-Unis

Valener Inc.

Rapprochement des liquidités provenant de l'exploitation normalisées

	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
(en millions de dollars)	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17,8	21,5	56,7	62,9
Dividendes versés aux actionnaires privilégiés	(1,0)	(1,0)	(4,3)	(4,3)
Liquidités provenant de l'exploitation normalisées	16,8	20,5	52,4	58,6

Valener Inc.

Rapprochement du bénéfice net (perte nette) ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net (perte nette)	(0,8)	(6,4)	66,5	49,1
Perte sur instruments financiers dérivés	0,5	2,1	4,6	4,0
Impôts sur les bénéfices relatifs à la perte sur instruments financiers dérivés	(0,1)	(0,6)	(1,2)	(1,1)
Quote-part des ajustements du bénéfice net de Gaz Métro	-	2,3	(18,2)	2,3
Impôts reportés liées à l'écart temporaire externe sur la participation dans Gaz Métro	0,7	(0,1)	2,5	(4,8)
Dividendes cumulatifs sur actions privilégiées de série A	(1,0)	(1,0)	(4,3)	(4,3)
Bénéfice net (perte nette) ajustée attribuable aux actionnaires ordinaires	(0,7)	(3,7)	49,9	45,2

Société en commandite Gaz Métro

Rapprochement du bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuables aux associés

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les trois mois clos les 30 septembre		Pour les exercices clos les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux associés	(10,9)	(23,3)	277,5	181,0
Effet du traitement réglementaire lié aux avantages sociaux futurs (Gaz Métro-daQ)	-	-	(79,3)	-
Dépréciation d'actifs à long terme liés au projet Addison de VGS	-	8,0	16,5	8,0
Bénéfices net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux associés	(10,9)	(15,3)	214,7	189,0
Par part, de base et dilué (en \$)	(0,06)	(0,10)	1,28	1,22

Conférence téléphonique

Valener tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 13 h (heure de l'Est) afin de discuter de ses résultats et de ceux de Gaz Métro pour l'exercice clos le 30 septembre 2016. Le public est invité à se joindre à la téléconférence en composant le **647 788-4922** ou sans frais le **877 223-4471**. La téléconférence sera également diffusée en direct à partir du site web de Valener (www.valener.com) dans la section « Investisseurs » sous « Événements et présentations » et pourra être réentendue au cours des 365 jours suivant l'appel. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible durant une période de 30 jours en composant le 416 621-4642 ou sans frais le 800 585-8367 (code d'accès : 83932049).

Valener en bref

Valener Inc. est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Gaz Métro. Par l'entremise de son investissement dans Gaz Métro, Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part participe à la croissance de Gaz Métro, et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

Gaz Métro en bref

Comptant plus de 7 milliards \$ d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 200 000 clients. Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 310 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production et du transport d'électricité et sur celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement et l'exploitation de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que le gaz naturel comme carburant et le gaz naturel liquéfié en remplacement d'énergies plus émissives, la production d'énergie éolienne et la valorisation du biométhane. Gaz Métro est un joueur clé du secteur énergétique qui prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés. www.gazmetro.com

Mise en garde relativement aux déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives tiennent compte des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la direction de Gaz Métro inc. (« GMI »), en sa qualité de commandité de Gaz Métro, agissant à titre de gestionnaire de Valener (« la direction du gestionnaire »), et sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la direction du gestionnaire et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les informations prospectives se remarquent par l'utilisation de mots comme « projette », « s'attend », « estime », « vise », « cible », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou d'autres expressions similaires, de même que leurs formes négatives et leurs conjugaisons. Les informations prospectives mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la direction du gestionnaire. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Valener ou de Gaz Métro diffèrent de façon importante des résultats historiques ou des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives, notamment, sans limiter la généralité de ce qui précède, la teneur des décisions rendues par les organismes de réglementation, les incertitudes liées à l'obtention par Gaz Métro des approbations des organismes de réglementation et des parties intéressées pour exercer l'ensemble de ses activités et les risques socio-économiques associés à de telles activités, les incertitudes liés à la Politique énergétique du Québec 2030, le caractère concurrentiel du gaz naturel par rapport à d'autres sources d'énergie dans un contexte de fluctuations des prix des produits pétroliers observée à l'échelle mondiale, la fiabilité ou les coûts des approvisionnements en gaz naturel et en électricité, l'intégrité des systèmes de distribution de gaz naturel et d'électricité, l'évolution et la rentabilité de Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, Société en nom collectif (« Parcs 2 et 3 ») et de Parc éolien de la Seigneurie de Beaupré 4 S.E.N.C (« Parc 4 ») et d'autres projets de développement, la capacité de Valener de générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée de son dividende ayant trait aux actions ordinaires, la capacité de réaliser des acquisitions attrayantes y compris leur financement et intégration, la capacité de réaliser de nouveaux projets de développement, la capacité d'obtenir du financement dans le futur, la conjoncture économique générale, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, les conditions climatiques et d'autres facteurs décrits à la section E « Facteurs de risque de Valener » et à la section R « Facteurs de risque de Gaz Métro » du rapport de gestion de Valener de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et les rapports de gestion trimestriels subséquents de Valener qui pourraient traiter de l'évolution de ces facteurs de risque. Bien que les informations prospectives

figurant aux présentes soient fondées sur ce que la direction du gestionnaire juge être des hypothèses raisonnables, notamment aucun changement imprévu du cadre législatif et réglementaire du contexte d'exploitation des marchés de l'énergie au Québec et dans les États de la Nouvelle-Angleterre n'aura lieu, les demandes déposées auprès des divers organismes de réglementation seront approuvées telles que soumises, les prix du gaz naturel demeureront compétitifs, l'approvisionnement en gaz naturel et en électricité sera maintenu ou sera disponible à des coûts compétitifs, aucun événement important ne sera survenu autrement que dans le cours normal des activités, tel qu'un désastre naturel, un autre sinistre ou une menace à la cybersécurité (ou cyberattaque), Gaz Métro pourra continuer de distribuer la quasi-totalité de son bénéfice net (excluant les éléments non récurrents), Parcs 2 et 3 et Parc 4 pourront procéder à des versements de distributions à leurs associés, Valener pourra générer suffisamment de liquidités pour soutenir la cible de croissance annuelle anticipée du dividende ayant trait à ses actions ordinaires, Green Mountain Power Corporation aura la capacité de continuer à réaliser des gains d'efficacité et de synergies à la suite de sa fusion avec Central Vermont Public Service Corporation, Valener et Gaz Métro auront la capacité de présenter leurs informations conformément aux PCGR des États-Unis au-delà de 2018 ou adopteront après 2018 des normes internationales d'information financière (IFRS) permettant la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, les besoins de liquidités pour les projets de développement de Gaz Métro seront pourvus grâce à une combinaison de flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts sur les facilités de crédit, d'injections de capitaux par les associés et d'émissions de titres de créance et les filiales pourront obtenir les autorisations requises et les fonds nécessaires au financement de leurs projets de développement, ainsi que d'autres hypothèses décrites dans le rapport de gestion de Valener pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, la direction du gestionnaire ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces informations prospectives. Ces informations prospectives sont présentées à la date des présentes et la direction du gestionnaire n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'y obligent. Ces informations ne tiennent pas compte des incidences que pourraient avoir un élément inhabituel, un regroupement d'entreprises ou une autre transaction pouvant être annoncés ou pouvant survenir après la date des présentes. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.

Pour plus de renseignements :

Investisseurs et analystes
Mariem Elsayed
Relations avec les investisseurs
514 598-3253
www.valener.com

Médias
Marie-Christine Demers
Communication et Affaires publiques
514 598-3449
www.twitter.com/gazmetro
www.gazmetro.com/salledepresse

[Des photos, vidéos \(B-Roll\) et logos de l'entreprise sont disponibles dans la médiathèque.](#)